

Bien vivre à

Août 2018



## SOMMAIRE

Le Mot du Maire  
Etat Civil  
Hommages  
Travaux station d'épuration  
Agenda des associations  
Félicitations à nos nouveaux bacheliers  
Forum des associations  
Recette du mois  
Conseil du jardinier  
Actualités de l'APEAI

## Comité de rédaction

Jean-Claude Dougnac  
Hélène Certain Madern  
Albert Gigagna  
Délia Sartor  
Eric Tritz

## Rédaction administrative

Maryse Bordes  
Nathalie Mailleau

Imprimé par la Mairie de  
Mazères-s/-Salat



« La tolérance est une vertu qui rend la paix possible » Kofi Annan  
Stèle et olivier de la paix - CHAPELLE STE-MATRONE

## Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

La victoire des Bleus en Coupe du monde de football a occasionné une grande liesse populaire. Elle a été fêtée chez vous en famille, avec des amis, entre voisins ou au village chez Martine où nombreux ont été celles et ceux qui s'y sont retrouvés. Un grand moment d'émotion, de joie, d'unité nationale et de vivre ensemble.

Mais la fête aura été de courte durée, à 1 heure du matin nous avons eu un orage très violent avec des précipitations très importantes : plus de 80 mm cumulés en quelques heures. Le département avait été placé en vigilance orange.

Les conséquences sont nombreuses dans notre village : chemins arrachés, fossés bouchés. Des routes ont été inondées avenue des Pyrénées, le parc d'activités Lacroix et route de Montsaunès. Le Lens a débordé, des maisons ont été inondées à Bouque de Lens occasionnant des dégâts importants pour les habitants. Le stade aussi a été entièrement inondé, il y a beaucoup de travaux à effectuer. Les agriculteurs, après un printemps pluvieux qui a eu des conséquences sur les récoltes de céréales, avec un faible rendement et une mauvaise qualité, ont été une nouvelle touchés par les inondations. Les cultures ont souffert, ils ont perdu la quasi-totalité de leur fourrage pour l'élevage.

Nous sommes dans l'attente de la décision des pouvoirs publics de déclarer l'état de catastrophe naturelle sur la commune de Cassagne.

Suite à la crue du Salat, nous avons constaté que l'eau du robinet était trouble. Les services de Réseau 31 sont intervenus immédiatement, ils ont procédé aux prélèvements, effectué les analyses qui s'imposaient. À aucun moment il n'a été décelé de problèmes qui auraient nécessité de prendre une mesure conservatoire pour interdire la consommation d'eau.

Les alertes aux phénomènes qu'ils soient météorologiques, liés à l'eau potable ou à l'air, à la canicule ou autre nécessitent une communication rapide. Le garde champêtre a disparu et on mesure aujourd'hui son utilité et son efficacité lorsqu'il s'agissait de faire passer un message. Nous proposons de mettre en place des dispositions pour vous informer plus rapidement et de manière dématérialisée. Nous allons utiliser les outils internet, téléphones portables et fixes. Exceptionnellement, nous aurons recours au mégaphone pour les urgences. La sirène située salle du 1<sup>er</sup> Mai fait partie du dispositif crue.

Dans le bulletin de septembre, vous trouverez une fiche jointe à compléter pour constituer les groupes de diffusion, autoriser l'utilisation de votre adresse mail, numéro de mobile. Celles et ceux qui n'ont pas d'outil informatique seront contactés sur leur ligne fixe. L'utilisation sera réservée strictement aux informations municipales. Nous vous remettrons un document de clause de confidentialité conformément à la loi.

Nous connaissons actuellement une vague de chaleur. Les prévisions indiquent que cet épisode va se poursuivre et le thermomètre va afficher des températures à 37 degrés sous abri. L'alerte canicule pourrait être déclenchée dans les premiers jours du mois d'août. Les fortes chaleurs constituent un risque pour la santé. Il faut éviter une exposition trop prolongée au soleil avec des risques d'accidents graves et même mortels. Il est donc essentiel de s'hydrater et d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, éviter les efforts physiques et maintenir son habitat au frais.

Cette période nécessite d'être prudent et de suivre les conseils pour ne pas prendre de risques inutiles.

Je vous souhaite un très beau mois d'août.

Bonnes vacances à ceux qui partent et bon courage à ceux qui rentrent.

Bien à vous,

Le Maire,  
Jean-Claude Dougnac

## Etat civil

### Décès :

Gabriel FEULLERAT décédé le 14 juillet 2018 à Mazères-sur-Salat



## Hommages

### *Jean-Paul ABRIBAT*

Jean-Paul Aribat est né le 29/06/1934 dans notre village, dans la maison familiale au 32 la Carrière, d'un père fonctionnaire des contributions directes et d'une maman tarbaise.

Après une brillante scolarité à Bayonne où le père exerçait, puis à Bordeaux, il obtiendra l'agrégation de philosophie.

C'est en Gironde qu'il deviendra Maître de conférence en sociologie à l'Université, avant d'ouvrir plus tard un cabinet de psychanalyse.

Après avoir partagé plusieurs expériences philosophiques, il deviendra l'un des créateurs et animateurs de l'Espace Karl Marx à Bordeaux.

Puis sonnera l'heure du retour à Mazères avec Rose-Marie son épouse, et la poursuite de la psychanalyse en son domicile.

Lui dévoreur de littérature, le couple passionné de partages, ils créeront l'association "Lire et donner le goût de lire", avec une bibliothèque de plus de 10000 ouvrages de toute nature : poésie, religion, philosophie, psychanalyse...

Ouvert aux autres et curieux de tout, il appréciait particulièrement de partager humblement et paisiblement ses connaissances multiples et

passionnées avec quiconque.

Il réfléchissait encore quelques jours à peine avant sa disparition, à quel élan nouveau il fallait insuffler, pour faire vivre pleinement cette richesse diverse contenue dans sa collection.

Avec un objectif : aider à l'ouverture d'esprit, à la connaissance, à la découverte, à l'importance de la culture dans l'émancipation de l'homme.

Une pensée émue nous accompagne dans ces humbles mots de mémoire et d'amitié.

A son épouse Rose-Marie et sa famille, nous adressons notre chaleureux soutien.



### *Andréa MONGE*

Andréa Campos Nieto épouse Monge naquit le 20/09/1923 à Yeste, localité de la province d'Albacete en Espagne.

En 1930, la famille émigra en Ariège à Lorp où le père sera ouvrier papetier. Hélas, la mort le faucha à bicyclette, renversé par une voiture en 1931. La maman quelques mois après, mourut de chagrin.

Andréa, 8 ans et sa petite soeur Pilar furent placées à l'orphelinat des religieuses de Montayan à Salies.

Sortie à sa majorité, elle deviendra employée de maison et à la maison Bringué, tailleur à Salies, elle rencontra Roger Monge qui deviendra son époux le 26/05/1945.

De cette union naîtront Robert, Maryse et Claudette. Après plusieurs déplacements, la famille s'installera à Bouque de Lens à la cité Lacroix où Roger venait d'être embauché. Andréa poursuivra son activité d'employée de service tout en assumant une parfaite vie de mère de famille.

Le décès de son époux en 2003 sera une nouvelle plaie dans sa vie.

Malgré ce, Andréa de Bouque de Lens, était une authentique mazérienne, participant aux diverses initiatives, avec une humeur égale, faite de simplicité et de droiture.

Le physique déclinant, elle sera accueillie d'abord chez sa fille Maryse, puis ces derniers mois à Saint-Martory.

Elle laisse le souvenir d'une femme courageuse, simple et agréable.

A sa mémoire, à son souvenir, à sa fille, à sa famille, nous adressons nos très sincères amitiés.



### *Gabriel FEUILLERAT*

Gabriel Feuillerat naquit à Urau le 18/07/1951 dans une famille d'agriculteurs et d'un grand père charpentier. Cela lui donnera le goût pour la nature et d'entreprendre.

Après le certificat d'études, ce sera le BEP agricole à Saint-Gaudens et l'activité à la ferme familiale. A 20 ans il reprendra ses études pour obtenir un BTS agricole.

Il deviendra alors conseiller agricole à Rieux Volvestre, exercera à Chateaudun, période où naîtra Nadège, sa fille. Ce sera le retour en Midi-Pyrénées à Villefranche de Rouergue en responsabilité au sein d'une coopérative agricole. Ce lien fort avec le monde agricole le conduira en 1987, au sein de GROUPAMA, dans le secteur toulousain d'abord, à Muret en 1988, jusqu'à sa retraite en 2009.

Il deviendra Mazérien avec sa compagne Anne-Marie par l'acquisition "du couvent", maison du Pré Commun.

Il y consacrera beaucoup d'attention, d'énergie, passionné de bricolage, de perfectionnement. De même dans le jardinage, sur

plusieurs lieux du village. Passionné de chasse et de nature, de la palombière au chien d'arrêt, sa silhouette était familière dans le village, lors de ses promenades quotidiennes avec Cimba.

Apprécié par le voisinage, il laisse l'image d'un homme très actif et avenant dont la disparition soudaine, dans son atelier a créé une vive émotion.

A sa compagne Anne-Marie, à sa fille Nadège, à sa famille, nous transmettons nos sincères condoléances.



### Travaux station d'épuration

Le certificat d'achèvement des travaux permettant la mise en essais de l'installation au traitement eaux claires a eu lieu jeudi 26 juillet.

Dans la foulée débiteront les essais de traitement des eaux usées.



### MCS Montagne

> Mercredi 01/08 : départ 7 h. Pique d'Endron. Accès Goulier. Altitude 2472 m. Durée 5 h. Responsables : V. Bonzon 06.82.23.14.31 et A. Sanhes 06.10.70.16.37

> Samedi 11 et dimanche 12/08 : Départ 7 h. Refuge du Maupas. Accès Vallée du Lys. Responsables : C. Arauz 06.82.06.77.30 et Y. Cazes 06.14.78.14.00

> Mercredi 22/08 : Départ 7 h. Pic de Menada. Accès Rte Aneto. Durée 6 h. Responsables : A. Sanhes 06.10.70.16.37 et D. Girod 06.80.01.03.16

> samedi 25 août : Départ 7 h. Pic d'Aulon. Accès Granges de Lurgues. Durée 7 h. Responsables : A. Bagur : 06.70.93.02.41 et R. Calvayrac 06.78.19.03.07

Avec le mois d'août se profile déjà la reprise de l'activité rugbystique.

Dès le mercredi 3 août, ce sera le retour à l'entraînement pour les Seniors à Bouque de Lens si la pelouse a récupéré de l'inondation de la quasi-totalité de sa surface, du lundi 16 juillet. Ce mois d'août verra aussi la reprise de la compétition, avec la 22ème édition du Challenge du Comminges organisé par le club.

Il regroupera cette année : US Montréjeau - U Cazères Fousseret - AS Montesquieu - RC Muret - RC Saurune - St-Sulpice Espoirs et MCS.

- Vendredi 18/08 à Cugnaux
- Samedi 19/08 à Montréjeau

1/2 Finales : jeudi 23/08 à Montesquieu, vendredi 24/08 à Cazères.

Journée Finales Samedi 1<sup>er</sup> Septembre à MCS.



Inondation au Stade le 16.07.2018

### Concert à Sainte-Matrone

43<sup>ème</sup> FESTIVAL du COMMINGES – ROUTE des ÉGLISES ROMANES

La chapelle de Sainte-Matrone a accueilli en ce dimanche 22 juillet le premier concert donné dans le cadre de la route des églises romanes du Comminges.

A 17 heures, le groupe vocal MOUNDEILHS de Lourdes a offert un beau récital dans la série des 3 concerts de chants traditionnels du Festival du Comminges 2018.

Les cinq chanteurs, occasionnellement accompagnés par deux musiciens (accordéon, clavier ou flûte) ont été chaleureusement applaudis aussi bien à l'intérieur du bâtiment, qu'à l'extérieur durant la collation finale offerte par notre Commune.

Il faisait beau et bon. Les voix des Moundeilhs ont sonné claires, belles et magiques.



Le concert du groupe vocal *Moundeilhs* a réuni environ 70 participants qui se sont retrouvés ensuite autour du pot de l'amitié



## Félicitations à nos nouveaux bacheliers

Félicitations à nos récents bacheliers : Carla Altissimo, Léana Cecot, Alexandra Dedieu-Koper, Julien Desvaux, Ambre Mauclair, Léa Mieszkowski, Emma Sanchez.

Si par mégarde des noms de lauréats ont été omis, nous les prions de bien vouloir nous en excuser.

Nous souhaitons à tous ces jeunes une pleine réussite dans la poursuite de leurs parcours professionnels.

## Forum des associations

Le prochain forum intercommunal des associations et des socioprofessionnels se tiendra à Arbas le :

**Samedi 8 septembre 2018 de 10 h à 17 h**

Pour toute inscription, veuillez contacter le Bureau d'information touristique de Salies-du-Salat au 05.61.90.53.93 ou par mail à : [forumdesassociations.cgs@gmail.com](mailto:forumdesassociations.cgs@gmail.com)

## Recette du mois

### Ingrédients

6 tomates  
1 oignon doux  
4 cuillères à soupe d'huile d'olive  
6 cuillères à soupe de chapelure  
4 cuillères à soupe de parmesan

### Préparation

#### Etape 1

Couper les tomates en rondelles assez fines puis les disposer dans un plat.

#### Etape 3

Arroser d'un peu d'huile et saler.

#### Etape 4

Passer à four chaud (thermostat 7/210°C) pendant 30 min.

#### Etape 5

Pendant ce temps, faire revenir sans coloration les oignons émincés finement.

#### Etape 6

Laisser refroidir quelques minutes, ajouter la chapelure, le parmesan et 2 bonnes cuillères à soupe d'huile.

#### Etape 7

Disposer ce mélange sur les tomates.

#### Etape 8

Remettre au four pour 20 min (thermostat 6).

#### Etape 9

Déguster.



#### *Note :*

On peut ajouter des herbes fraîches (basilic) avant le 2<sup>ème</sup> passage au four.

## Conseil du jardinier

### Repousser les parasites déjà installés :

Il existe des solutions pour éloigner les animaux parasites déjà présents dans votre jardin, sans avoir recours aux pesticides.

- \* Utiliser les prédateurs naturels pour lutter contre les ravageurs. \*

Par exemple la coccinelle qui est la plus efficace auxiliaire de culture au service du jardinier amateur. Elle mange les pucerons.

- \* Mettre en place des barrières ou pièges contre les animaux parasites.

Piège mécanique à taupe ou à limace, voile anti-insecte...

- \* Utiliser bon sens et énergie pour désherber (manuellement ou avec un outil adapté comme un sarcloir mécanique, une houe, une binette ou un couteau à désherber). Préférer des produits peu dangereux vis-à-vis de l'homme et de l'environnement pour lutter contre les ravageurs et les maladies. Par exemple : utiliser de l'eau bouillante pour enlever les herbes indésirables.



## Actualités de l'APEAI

### ALSH ÉTÉ 2018

Les accueils du Centre de Loisirs de cet été se font à Mane, Salies-du-Salat et Mazères-sur-Salat.

Une navette est mise en place pour amener les enfants sur les différents sites d'accueil jusqu'à 8h45 et retour à partir de 16h30 à Mane pour les 3/6 ans et Salies pour les 6/10 ans.

Les enfants profitent de la piscine de Mane les mercredis pour les 3/6 ans et les mardis pour les 6/10 ans.

Tous les mardis, tu peux venir pour découvrir des nouvelles activités proposées par divers intervenants.

Ne pas oublier les grands jeux du vendredi ainsi que des nouveautés et des découvertes qui te tendent les bras !

Les sorties pour tous dont tu pourras profiter durant ce mois d'Août :

- Jeudi 16 Août : les grottes de Gargas et la découverte de St Bertrand de Comminges
- Vendredi 17 Août : Course d'Orientation à Aspet avec nos camarades du Centre de Loisirs d'Aspet et celui de St Médard.
- Jeudi 23 Août : Sortie à Aqualudia à Muret
- Jeudi 30 Août : Museum de l'Aurignacien à Aurignac

Sans oublier que tu peux venir tous les jours ou nous te proposons sur les sites de Mane et Salies des activités, des intervenants. Alors vient t'éclater avec nous !

Si tu souhaites venir t'amuser entre copains, vient vite nous rejoindre...

L'équipe d'animation

APEAI

11, avenue de la fontaine Salée

31260 Salies du Salat

05.61.90.22.59

Mail : [apeaijeunesse@gmail.com](mailto:apeaijeunesse@gmail.com)

Site : [www.apeai-jeunesse-31.fr](http://www.apeai-jeunesse-31.fr)



Sortie de l'APEAI au mois de juillet 2018 :  
au parc Walibi à Agen et  
au Donjon des Aigles à Beaucens

<b>MAIRIE</b>	Ouverture : du lundi au vendredi : de 15 h à 18 h 30 ; Tél : 05.61.97.48.22 ; e-mail : mairie-mazeres2@wanadoo.fr et mairie.mazeres.salat@gmail.com Tél (permanences élus) : 07.85.33.79.52 ; Tél du Maire : 06.70.30.83.21 site internet : mairie.mazeres.salat.jimdo.com  Service scolaire : 05.61.97.48.22		
<b>AGENCE POSTALE COMMUNALE</b>	Ouverture : du lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9 h à 12 h <b>Fermeture le jeudi matin</b>		
<b>MEDIATHEQUE</b>	Lundi, mercredi, et vendredi 15 h - 18 h - samedi 10 h - 12 h Rue des Figuiers. Tél : 05.61.97.46.52		
<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT</b>	Accueil : 05.61.98.49.30 Aides Ménagères : 05.61.97.85.94      Services de Soins : 05.61.98.49.35		
<b>GENDARMERIE</b>	Salies-du-Salat - Tél. : 05.61.90.51.17		
<b>POMPIERS - SAMU</b>	Appel de Secours : 18      Samu : 15		
<b>CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SALIES-DU-SALAT</b>	Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h Tél : 05.61.90.80.00 Fax : 05.61.90.80.01		
<b>CENTRE DES IMPOTS</b>	Place du Pilat 31800 SAINT-GAUDENS - Tél : 05.61.94.85.00 Réception du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.		
<b>ENEDIS</b>	Dépannage électricité : 09 72 67 50 31		
<b>GrDF</b>	Dépannage gaz : 0 800 473 333		
<b>SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMEA)</b>	Dépannage fuite d'eau : Tél : 05.62.00.72.80		
<b>DECHETTERIE</b>	Ouverture tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - sauf le dimanche et les jours fériés (du 1 <sup>er</sup> novembre à fin février fermeture à 17 h) - Tél : 05.61.98.49.32		
<b>SECURITE SOCIALE</b>	CPAM- 2, rue Emile Zola BP 184 -31800 St-GAUDENS - Tél : 3646		
<b>C.A.F.</b>	CAF de la Hte-Garonne, antenne de Saint-Gaudens - 39, bd Charles de Gaulle 31800 SAINT-GAUDENS. Accueil du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 15		
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Mme Marielle DOMENC tient sa permanence les mardis matins de 9 h à 12 h au Centre médico-social de Salies - Tél : 05.61.98.06.80		
<b>M.S.A.</b>	Permanences téléphoniques les mardis et jeudis matins au 05.62.34.39.95		
<b>SERVICES DE SANTE A MAZERES</b>	Médecin Dr FAURE Pharmacie - Matériel médical M. DINTILHAC Eric VIALAS, Anick SANHES Infirmiers Kinés BERNARD-GUYOT-DAGADA-LAMY S.C.P.  Taxis Mazériens (conventionnés)		05.61.97.48.59 05.61.97.46.08 06.81.68.19.01 05.61.90.33.22 (St- Martory) 06.25.10.39.68 (Mazères) 05.61.97.54.27
<b>PHARMACIES DE GARDE</b>	05.08 Ph. de Mane 12.08 Ph. Cazelles 19.08 Plegat Vallière 26.08 Ph. Dintilhac 02.09 Ph. Tari-Caujolle	Mane Martres Tolosane Aurignac Mazères St-Martory	05.61.90.55.50 05.61.98.80.13 05.61.98.90.11 05.61.97.46.08 05.61.90.23.39
<b>MEDECINS DE GARDE</b>	Pour joindre un médecin composer le <b>15</b> ou le 3966 : • tous les soirs de la semaine après 20 h • du samedi 12 h au lundi 8 h, et les jours fériés		



## Informations citoyennes

**La période d'été est propice à la détente, à la convivialité, à vivre dehors avec un minimum de quiétude.**

**Force est de constater, eu égard aux plaintes reçues en mairie, quelques écarts que nous devons corriger : utilisation des tondeuses à gazon le soir entre 20 h et 22 h 30 ou le samedi et dimanche entre 12 h et 14 h, aboiements intempestifs de chiens...**

**Aussi, nous rappelons quelques règles qui permettront de profiter au maximum du mois d'août et de vivre en harmonie.**

☞ Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

*(arrêté n°083 du 23 juillet 1996 de la préfecture de Haute-Garonne)*

☞ Nos amis à quatre pattes ont eux aussi le droit de profiter du beau temps.

Même si leur mode d'expression n'est pas directement pénalisé par la loi, elle sanctionne les propriétaires « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h/24. Dans le cas d'un chien qui aboie la nuit, les aboiements qui ont lieu sont assimilés à du tapage nocturne et sont passibles d'une amende allant de 68 € à 450 €.

Afin de respecter la propreté des lieux publics, les propriétaires de chiens sont invités à faire preuve de civisme en ramassant les déjections canines.

☞ Pendant l'été, les conditions climatiques favorisent le développement de la végétation. Ainsi, chaque propriétaire doit entretenir et tailler ses haies afin qu'elles ne dépassent pas sur la voie publique.

☞ De même, nous vous rappelons que le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs qui sont réservés aux piétons.

Ils pourront se déplacer en toute sécurité et notamment les personnes à mobilité réduite ! →

☞ Nous vous rappelons la présence de 3 points-tri sur la commune (chemin du Latéral, promenade de Riach et zone Lacroix), qui sont réservés aux déchets recyclables.

\* 1 conteneur pour le verre

\* 1 conteneur pour les emballages (plastiques, boîtes métalliques, cartonnets...)

\* 1 conteneur pour les journaux, magazines, papiers

**Tout autre déchet (notamment encombrants) doit être emmené à la déchetterie et non pas déposé au pied des 3 colonnes de tri ou autour des containers du Pré Commun ou de la salle du 1<sup>er</sup> Mai.**



Par ailleurs, certaines charges de végétaux sont bien trop lourdes pour être mises sur le camion par 2 agents et ainsi ne peuvent être enlevées.

